

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION 6 JUIN 2014



1. Introduction

La réunion du conseil de direction de la Fondation européenne pour la formation (ETF) s'est tenue à Turin le 6 juin 2014, sous la présidence de Jan TRUSZCZYŃSKI, directeur général à la DG Éducation et Culture de la Commission européenne.

De nouveaux membres du conseil de direction ont été accueillis: Edel CASSAR, membre représentant Malte, Ian PEGG membre et Pamela WILKINSON suppléante représentant le Royaume-Uni, Katalin ZOLTAN, suppléante représentant la Hongrie, Luis RIERA FIGUERAS représentant la DG DEVCO (Commission européenne) et Mariem LISSARI, observatrice de la Tunisie. Pour la Commission européenne, étaient également présents: Gerhard SCHUMANN-HITZLER (directeur, DG Élargissement), Luis RIERA FIGUERAS (directeur, DG DEVCO), António SILVA MENDES (directeur DG Éducation et Culture), João SANTOS (chef d'unité adjoint, DG Éducation et Culture), Donatella GOBBI (DG DEVCO) et Maria TODOROVA (DG Éducation et Culture). Le comité du personnel de l'ETF était représenté par Mircea COPOT.

Les représentants de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Roumanie, JF MÉZIERES (expert indépendant désigné par le Parlement européen), et l'observateur de la Turquie n'ont pas assisté à la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ETF demande que soit inclus sous le point *Divers* un point d'information concernant les demandes du Parlement européen relatives aux conflits d'intérêts potentiels, qui ont été formulées dans la résolution du Parlement européen du 3 avril 2014 concernant la décharge sur l'exécution du budget des agences de l'Union européenne pour l'exercice 2012: performance, gestion financière et contrôle.

L'ordre du jour est adopté par le conseil de direction.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 22 novembre 2013, est adopté.

ii. Suivi de certains points d'action et procédures écrites

Xavier MATHEU (ETF) présente les actions menées à titre de suivi de la réunion de novembre 2013:

- un groupe de travail sur les coûts de gouvernance et la politique de communication a été mis en place et leurs recommandations sont présentées au point 8 de l'ordre du jour;
- l'ETF réduira la longueur des documents de planification;
- en réponse à une demande formulée par le groupe de travail, l'ETF présentera ses politiques en matière de communication et ses approches en vue d'accroître sa visibilité lors de la réunion du conseil de direction de novembre 2014;
- l'état des effectifs de l'ETF continuera d'être présenté lors des prochaines réunions du conseil de direction.

Les procédures écrites suivantes ont été appliquées depuis la dernière réunion:

- le transfert des crédits budgétaires 2013 de l'ETF (GB13DEC013) a été clôturé avec succès et approuvé par une majorité de membres avec une objection de l'Allemagne;

- le règlement financier de l'ETF 2013 (GB13DEC014) a été clôturé avec succès;
- les modalités d'application relatives aux agents temporaires 2f (ETF-GB-13-030 - GB/07/DEC/011_REV2) ont été clôturées avec succès;
- les modalités d'application relatives au statut du personnel révisé: les règles de la Commission sont applicables par analogie;
- la modification du plan annuel de passation de marchés 2014 pour les activités du titre 3 a été clôturée avec succès;
- la traduction du projet de rapport d'activité annuel 2013 (RAA) et le projet de rapport d'activité annuel 2013 - Analyse et évaluation. D'autres discussions sont prévues au point 8 de l'ordre du jour;
- les modalités d'application relatives au statut du personnel révisé: la nouvelle décision de la Commission relative au temps de travail applicable par analogie a été clôturée avec succès.

4. Rapport d'activité annuel 2013 – Analyse et évaluation

Madlen SERBAN et Xavier MATHEU présentent le rapport d'activité annuel 2013.

Le rapport d'activité annuel (RAA) 2013 décrit la réalisation des objectifs de l'ETF pour 2013 tels qu'énoncés dans son programme de travail annuel. 2013 a été la quatrième et dernière année de la perspective à moyen terme 2010-2013.

Le résumé mis à la seule disposition du conseil de direction avant la réunion vient compléter le RAA et fournit des informations supplémentaires sur les activités opérationnelles.

Le RAA décrit les résultats obtenus en 2013 et comporte des annexes indiquant les domaines de dépenses ventilés par fonction, thème, région et pays. Pour la période 2010-2013, l'objectif initial était de 590 résultats. En réalité, l'ETF a atteint 610 résultats, dépassant ainsi l'objectif fixé de 3,4 %. Toutefois, les programmes de travail annuels pour 2013 au cours de la période en question mentionnent 616 résultats à atteindre (en termes d'objectifs concrets quantitatifs), ce qui représente donc un taux de réalisation de 99 %. Certains résultats ont été annulés en raison de la situation nationale (Égypte, Liban); à la demande de l'homologue [l'organisation partenaire dans le pays, par exemple, participation de représentants de pays candidats aux réunions du comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et des directeurs généraux de la formation professionnelle (DGVT), ou la délégation de l'UE, programme de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) de soutien à la Serbie en 2010]; car ces activités n'ont pas été considérées comme prioritaires (événements sur le développement durable et l'enseignement et la formation professionnels – EFP).

Une évaluation externe du processus de Turin a conclu que celui-ci contribue à faciliter l'appropriation et la participation des parties prenantes dans les pays partenaires, alors qu'une étude de la DG DEVCO évalue comment les systèmes d'EFP bénéficient des compétences techniques de l'ETF: «*il a été possible d'évaluer dans quelle mesure les systèmes d'EFTP qui ont reçu un soutien ont bénéficié des compétences techniques du personnel de l'ETF et du processus consultatif structuré des principaux acteurs en matière d'EFP dans les pays. De plus, les réseaux établis dans les pays et entre ces derniers par le biais des consultations régionales, sous-régionales et thématiques, mais aussi le renforcement des capacités, ainsi que les communautés de pratique qui complètent les capacités et aptitudes internes de l'ETF, ont tous également constitué une valeur ajoutée.*»

La partie I du rapport résume les résultats obtenus aux niveaux national et régional dans chacune des quatre régions, ainsi que l'expertise méthodologique développée pour soutenir ces résultats.

En Europe du Sud-Est et en Turquie (ESET), entre 2010 et 2013, tous les pays ont placé les compétences pour la croissance au premier rang de leurs priorités et reconnu le rôle crucial que l'éducation et la formation jouent en faveur de la compétitivité, de la croissance durable et de l'inclusion sociale.

Les gouvernements de la région ont pris des mesures pour faire face à la crise économique et ont adapté leurs politiques socio-économiques à l'environnement dynamique afin de progresser sur la voie de l'intégration européenne. Les processus de Turin et de Bruges en 2012, ainsi que les examens du développement des ressources humaines, ont permis de mettre en lumière les progrès suivants: les réformes se poursuivent dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, grâce aux cadres nationaux des qualifications et aux systèmes d'assurance de la qualité en cours d'élaboration, de même que dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage en milieu professionnel, et de la formation des enseignants/formateurs; l'éducation inclusive est l'une des finalités des réformes envisagées par les gouvernements; la gouvernance du système s'améliore et l'aptitude à recueillir et à analyser les données et à les transposer en politiques se développe.

La situation dans le Sud et l'Est de la Méditerranée a été très instable entre 2010 et 2013. Le travail de l'ETF s'est concentré sur l'employabilité, en particulier celle des jeunes, la gouvernance de l'EFP et le développement des qualifications dans certains secteurs de l'économie.

Depuis 2010, les sept pays d'Europe orientale ont mis au point des politiques d'EFP et introduit des changements systémiques fortement axés sur les contextes nationaux. L'ETF a soutenu ces pays dans cette évolution et dans le domaine de la formation continue, des qualifications, de la validation de l'apprentissage non formel et informel et des compétences dans le cadre de la mobilité et des migrations.

En Asie centrale, le processus de Turin 2012 a recensé des avancées significatives dans l'élaboration de stratégies et de législations dans tous les pays. L'ETF y a contribué avec son projet régional de développement scolaire et ses projets nationaux de soutien à la coopération entre les centres d'EFP et les entreprises, aux études de suivi et au dialogue politique.

Outre le travail réalisé au niveau national, l'analyse des politiques fondée sur des données probantes a pu être améliorée en mettant en évidence cinq actions visant à renforcer les compétences. Celles-ci sont résumées dans la déclaration du processus de Turin 2013 et consistent à élargir la participation à l'élaboration des politiques, à combler l'écart entre la formulation et la mise en œuvre des politiques, à suivre les progrès au moyen de points de référence nationaux et européens, à encourager un enseignement innovant et axé sur l'apprenant, et à accroître l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques. Ces cinq actions ont été retenues lors d'un grand événement de partage des connaissances et de prise de décisions intitulé «Perfectionner les compétences», qui s'est tenu à Turin les 7 et 8 mai 2013 en conclusion du deuxième cycle du processus. L'événement a rassemblé des participants de haut niveau de tous les pays partenaires, des institutions de l'UE, des États membres et des principaux partenaires internationaux. Les résultats des 25 rapports nationaux du processus de Turin ont été partagés par l'intermédiaire d'une analyse transnationale réalisée par l'ETF. La rencontre a été l'occasion de décrire les tendances observées en matière d'EFP dans les divers pays depuis le premier cycle de 2011. Elle a permis d'examiner en détail les conditions qui facilitent ou freinent la mise en œuvre de la réforme dans les domaines prioritaires communs aux pays partenaires, notamment la vision de l'avenir et l'innovation, la gouvernance à multiveau, la recherche de qualité, les politiques de compétences pour la compétitivité et la croissance durable.

La partie II décrit les changements qui ont amélioré et renforcé la supervision de la gestion et le contrôle des activités de l'ETF. En 2013, le déploiement d'un système complet de contrôles internes et de gestion de la qualité et des risques s'est poursuivi, garantissant ainsi la conformité et l'efficacité des procédures internes.

Le rapport fait état de très bons résultats du point de vue de la gestion des ressources:

- sur les 20 143 500 euros reçus comme subvention en 2013, l'ETF a engagé 99,78 %, soit un aussi bon résultat que les années précédentes (99,91 % pour 2012), ce qui démontre à quel point l'ETF a optimisé l'exécution de son budget, comme l'a souligné le Parlement européen dans sa dernière décharge pour 2011;
- de même, les 87,11 % payés par l'ETF (des fonds de subvention) au cours de l'année 2013 représentent une nouvelle avancée par rapport à 2012 (85,9 %), alors que la consommation des paiements différenciés du titre 3 a de nouveau atteint 99,81 % réitérant ainsi les bons résultats des années précédentes (99,92 % en 2012 et 99,72 % en 2011). La forte consommation des crédits de paiement est un signe que les efforts de planification du transfert des crédits de paiement et l'attribution de priorités aux demandes de paiement ont porté leurs fruits. En outre, l'ETF a sensiblement amélioré ses performances, déjà bonnes, en matière de respect des échéances de paiement: 84,07 % des paiements ont été effectués dans les délais légaux en 2013;
- le paiement des fonds reportés de 2012 était de 90 %, dans la droite ligne des années précédentes (89,7 % en 2012 et 90 % en 2011);
- Au titre 3, le reste à liquider a diminué tant en pourcentage (de 35 % en 2012 à 34 % en 2013) qu'en valeur absolue (de 1,95 million d'euros en 2012 à 1,8 million d'euros en 2013). Cela signifie que 66 % des crédits opérationnels ont été payés pendant l'année et que les 34 % restants sont liés à la mise en œuvre normale des projets opérationnels.

La partie III décrit plus précisément les éléments constitutifs de la déclaration d'assurance de la directrice, selon laquelle les ressources allouées aux activités décrites dans le rapport ont été affectées à l'usage prévu et dans le respect des principes de bonne gestion financière. Cette section présente aussi les procédures de contrôle mises en place pour donner les garanties nécessaires concernant la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes (partie IV).

Les critères permettant à la directrice de l'ETF de fonder sa décision d'inclure ou non une réserve dans la déclaration annuelle d'assurance ont été établis sur la base d'une recommandation du service d'audit interne (SAI) formulée en 2009. À la lumière de ce qui précède, l'ETF n'a aucune réserve à émettre concernant l'exercice 2013.

La partie IV concerne la déclaration d'assurance de la directrice. Les informations figurant dans le rapport donnent à la directrice une assurance raisonnable que les ressources allouées à l'ETF en 2013 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Saulius ZYBARTAS (Lituanie) au nom de la troïka salue le rapport d'activité annuel 2013 de l'ETF et fait part de la satisfaction des membres du conseil de direction quant aux résultats obtenus par l'ETF en 2013, comme le montre le RAA 2013 – Analyse et évaluation. Les informations figurant dans le rapport donnent au conseil de direction une assurance raisonnable que les ressources allouées à l'ETF en 2013 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

À la lumière de l'analyse et de l'évaluation qui précède, **le conseil de direction adopte le rapport d'activité annuel 2013 de l'ETF et le rapport d'activité annuel 2013 de l'ETF – Analyse et évaluation**, qui seront soumis au Parlement européen, au Conseil européen, à la Commission européenne, au Comité économique et social européen et à la Cour des comptes.

5. Comptes annuels 2013 de l'ETF

Martine SMIT (ETF), comptable, présente les comptes 2013.

Les comptes ont été préparés et présentés conformément au titre VII du règlement financier. Les normes appliquées sont les mêmes que celles appliquées par la Commission européenne et les autres organes de l'Union.

Les comptes ont été contrôlés par la Cour des comptes et l'ETF a reçu son projet d'observations préliminaires adopté par la Cour le 21 mai 2013. Une copie du rapport est distribuée.

Alastair MACPHAIL (ETF) présente le rapport de la Cour qui affirme que les comptes annuels de l'ETF donnent une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et flux de trésorerie pour l'exercice, conformément aux dispositions de son règlement financier. L'avis de la Cour repose sur la décharge du Parlement européen. Le Parlement européen prépare actuellement la décharge pour l'exercice 2012.

Le rapport d'activité annuel 2013 comporte la déclaration de la directrice et le témoignage de sa confiance concernant les contrôles et opérations de l'ETF.

Les principaux éléments du rapport sont les suivants:

Bilan: la valeur totale du bilan a plus que doublé par rapport à 2012, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des équivalents de trésorerie. Cette hausse est due au premier versement de la subvention 2014 reçu le 31 décembre et au préfinancement des projets GEMM et FRAME reçu en 2013.

Résultat économique: le résultat économique indique un excédent, qui inclut tous les futurs événements possibles et ne représente pas le montant à restituer à la Commission européenne. Le résultat économique sera repris sous les actifs nets accumulés lors du prochain exercice. Le principal changement est dû à la reprise de provisions. Les affaires juridiques qui étaient en cours sont closes et ont été remportées par l'ETF. En outre, la provision relative à l'adaptation des rémunérations a été annulée puisque celle-ci a désormais été acceptée par le Conseil. En conséquence, les rémunérations doivent être remboursées.

État des variations des actifs nets: la seule variation des actifs nets est le résultat économique de l'exercice, ce qui entraîne une variation des actifs nets dans le bilan.

Flux de trésorerie: malgré un suivi permanent et les pourcentages généralement élevés de crédits de paiements exécutés (95,72 %), on constate une forte augmentation due au fait que l'ETF a reçu le premier versement de la subvention 2014 le 31 décembre. En outre, le préfinancement des projets GEMM et FRAME a été reçu en 2013.

Le budget contient des crédits d'engagement et de paiement. Les engagements couvrent les obligations juridiques. Les fonds affectés consistent en la réutilisation des fonds repris sous les titres 1,2 et 3 par le recouvrement des dépenses, du projet GEMM (DG DEVCO), du projet FRAME (DG ELARG), du fonds fiduciaire italien – ministère italien des Affaires étrangères.

Sur les 20 143 500 euros reçus comme subvention en 2013, l'ETF a engagé 99,78 %, soit un aussi bon résultat que les années précédentes (99,91 % pour 2012).

En vertu du règlement, les intérêts perçus sur la subvention de l'ETF doivent être remboursés à la Commission européenne. Les intérêts perçus par l'ETF en 2013 s'élèvent à 40 686,73 euros (subvention de l'ETF: 32 372,07 euros, projet GEMM: 3 514,02 euros, projet FRAME:

4 377,02 euros.). Pour tous les autres fonds affectés, la situation dépend de la convention individuelle. Les intérêts du fonds fiduciaire italien s'élèvent à 314,66 euros et seront réutilisés dans le budget 2014.

Micheline SCHEYNS (Belgique) demande si l'ETF peut conserver et utiliser les intérêts perçus sur la subvention de l'UE. António SILVA MENDES (DG EAC) répond que, en vertu du nouveau règlement financier de 2014, l'ETF sera en mesure de conserver les intérêts. Il ajoute également que la subvention est payée en plusieurs versements et qu'un faible montant d'intérêts est en réalité perçu.

Les comptes annuels 2013 de l'ETF sont approuvés par le conseil de direction.

6. Budget rectificatif pour 2014

Alastair MACPHAIL (ETF) présente le budget rectificatif pour 2014, qui intègre les recettes affectées, nouvelles et existantes, indéterminées au moment de l'adoption du budget (novembre 2013 pour le budget 2014), ainsi que le seul transfert budgétaire effectué en 2014.

Il n'y a aucune modification de la subvention que l'ETF reçoit de la Commission européenne.

Le budget rectificatif intègre 24 682,22 euros provenant d'années antérieures, affectés à l'ETF par le fonds fiduciaire du ministère italien des affaires étrangères. Les intérêts accumulés en 2013 s'élèvent à 314,66 euros et seront intégrés en tant que nouveaux crédits dans un futur budget rectificatif à la suite l'accord du ministère italien.

Le projet GEMM («Gouvernance pour l'employabilité dans la Méditerranée») dispose d'un budget de 3 130 000 euros (dont la contribution de l'ETF qui s'élève à 1 130 000 euros). Le projet a débuté en 2013 et devrait s'achever en 2015. Le budget rectificatif intègre le montant résiduel de 472 663,40 euros du préfinancement du projet GEMM en 2013, qui s'élevait à 594 721,60 euros. Il inclut également le montant de 952 520,00 euros provenant du deuxième versement du préfinancement versé par la DG DEVCO en avril 2014.

Le projet FRAME (Frame – «Compétences pour l'avenir») est doté d'un budget de 1 400 000 euros. Il a débuté en 2013 et devrait s'achever en 2014. Le budget rectificatif intègre le montant résiduel de 788 355,23 euros provenant du versement 2013 pour le projet FRAME, qui s'élevait à 1 249 800 euros. Le dernier versement d'un montant de 150 200 euros pour ce projet, qui devrait être reçu plus tard en 2014, sera intégré dans un futur budget rectificatif.

Durant les premiers mois de 2014, l'ETF n'a effectué qu'un seul transfert budgétaire sous l'autorité de la directrice afin d'adapter le budget aux besoins réels. La redistribution proposée des dépenses couvre des modifications relatives à la formation, aux activités sociales et à la cantine, aux services intérimaires liés à l'absence de personnel, aux frais de recrutement, à une augmentation de la taxe sur les déchets et à l'organisation de la réunion du groupe de travail du réseau juridique interagences (Inter Agency Legal Network – IALN), pour un total de 172 170 euros (0,85 % de la subvention totale).

Les 24 682,22 euros provenant du financement du ministère italien des affaires étrangères d'années antérieures serviront à soutenir la finalisation et à contribuer au paiement des activités convenues au Liban.

En 2013, l'ETF a reçu le montant de 594 721,60 euros à titre de premier préfinancement pour le projet GEMM. Le montant de 472 663,40 euros intégré dans le présent budget rectificatif en tant que fonds provenant d'années antérieures est issu de ce premier préfinancement; il est destiné à la conclusion et au financement des activités prévues dans la phase 2013 du projet. Quant au montant de 952 520 euros reçu en tant que deuxième préfinancement pour le projet GEMM, il sera consacré aux activités prévues dans la phase 2014 du projet.

En 2013, l'ETF a reçu 1 249 800 euros de la DG ELARG à titre de préfinancement du montant de 1 400 000 euros prévu pour le projet FRAME, à mettre en œuvre durant la période 2013- 2014. Le montant de 788 355,23 euros intégré dans le présent budget rectificatif est issu de ce premier versement et est destiné à la conclusion et au financement des activités prévues dans la phase 2013 du projet.

Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2014.

7. Projet de programme de travail 2015

Xavier MATHEU et Madlen SERBAN (ETF) présentent le projet de programme de travail 2015.

Ce document fait partie de la stratégie 2020 de l'ETF et les objectifs proposés contribuent à la réalisation des deux buts fixés, à savoir, premièrement, l'élaboration de politiques sur la base d'éléments concrets (soutenir l'information et les capacités des pays partenaires à toutes les étapes du cycle politique de l'EFP, en favorisant l'innovation et le développement durable) et, deuxièmement, l'appui aux politiques de l'Union européenne (soutenir la dimension externe des politiques européennes en matière de développement du capital humain). En conséquence, l'ETF contribuera aux résultats suivants à long terme dans les pays partenaires: une efficacité accrue de l'élaboration des politiques d'EFP grâce à une meilleure gouvernance, et une employabilité accrue et une meilleure cohésion sociale et territoriale.

Le programme de travail 2015 renforce les objectifs stratégiques définis dans les perspectives à moyen terme pour la période 2014-2017. Celles-ci sont complétées par les perspectives stratégiques pluriannuelles par pays, qui précisent les défis, les priorités et les modalités d'intervention, les perspectives temporelles et les résultats escomptés.

L'approche de l'ETF repose sur trois objectifs stratégiques i) renforcer l'analyse des politiques d'EFP sur la base d'éléments concrets; ii) moderniser les systèmes d'EFP, et iii) accroître la pertinence de l'offre d'EFP vis-à-vis du marché du travail et de la cohésion économique et sociale; elle repose également sur sept domaines thématiques ainsi que sur des analyses des politiques fondées sur des faits probants.

En 2015, l'ETF continuera à constituer et renforcer la capacité d'élaboration des politiques en matière de développement du capital humain en utilisant des analyses des systèmes d'EFP tels que le processus de Turin et l'initiative PRIME («Projection de l'incidence des réformes dans l'EFP»). À la demande la DG EMPL, l'ETF continuera de préparer des évaluations de l'employabilité pour l'Europe du Sud-Est et la Turquie (ESET), le Sud et l'Est de la Méditerranée (SEMED) et l'Europe orientale (EO). En coopération avec la DG ENTR, l'OCDE et la BERD, l'ETF réalisera les évaluations du *Small Business Act* dans les pays de l'ESET et de l'EO et soutiendra la Commission européenne dans la programmation de l'IAP II, de l'instrument européen de voisinage (IEV) ou l'instrument de financement de la coopération au développement, ainsi que l'identification et la formulation des projets.

Au total, 27 pays participent au processus de Turin pour 2014 (à l'exception de l'Islande, de la Syrie et du Turkménistan). L'exercice a déjà été lancé dans 19 pays et des réunions de diagnostic ont eu lieu. Un événement était prévu en Libye le 19 juin, mais il a été reporté en raison de la situation dans le pays. Dans l'ESET, le processus de Turin prend en considération les conclusions du projet FRAME et des rapports de Bruges, offrant ainsi une vision complète de l'enseignement et de la formation professionnels. Les réunions de validation doivent être organisées à partir de septembre. Parmi les 19 pays susmentionnés, 31 priorités ont été confirmées provisoirement à ce stade et neuf besoins émergents ont été recensés. Ceux-ci correspondent aux rapports de Turin nationaux et régionaux pour 2012.

Les résultats du processus de Turin auront une incidence sur les perspectives stratégiques pluriannuelles par pays au niveau des activités, plutôt qu'au niveau des objectifs pluriannuels ou des résultats.

L'ETF se penche également sur le renforcement de l'efficacité interne et externe des pays partenaires dans le domaine de l'EFP.

En 2015, l'objectif consiste à renforcer *l'efficacité interne dans le domaine de l'EFP* au sein des pays partenaires grâce à une gouvernance à mult;niveaux, l'assurance qualité, l'apprentissage et l'enseignement, et par un soutien à la mise en œuvre et au suivi des programmes et projets de la Commission européenne en la matière.

Le renforcement de *l'efficacité externe dans le domaine de l'EFP* au sein des pays partenaires sera soutenu par les qualifications, l'emploi et l'employabilité, les compétences et la migration, l'éducation à l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales, et le soutien à la mise en œuvre et au suivi des programmes et projets de la Commission européenne en la matière.

Xavier MATHEU (ETF) présente les principales interventions prévues en 2014, regroupées selon les objectifs stratégiques et les régions. Le programme de travail décrit la façon dont chaque domaine thématique sera abordé aux niveaux régional et national et expose les mesures concrètes/projets ainsi que les résultats attendus pour les projets/interventions selon la région ou le pays.

Les objectifs annuels ont été définis en partant du principe que les ressources et le personnel prévus dans la proposition de la Commission européenne relative au cadre financier pluriannuel pour l'ETF seront disponibles, à savoir 133 postes pour 2015 (134 en 2014) et 20 144 millions d'euros (4 443 millions d'euros pour le titre 3, 4 983 millions d'euros en 2014) montant constitué de contributions provenant de la subvention de 19 944 millions d'euros et d'un montant de 0,2 million d'euros de la DG EAC, ce qui correspond au montant remboursé par l'ETF en 2013.

L'ETF craint de ne pas être en mesure d'atteindre les résultats escomptés au niveau des pays en raison de la forte diminution des ressources. Par conséquent, des priorités seront établies entre les pays et ceux qui auront été jugés prioritaires par l'Union européenne seront ceux pour lesquels le budget alloué prévu permettra d'atteindre les résultats visés.

Une nouvelle version du programme de travail sera préparée d'ici le 30 juin pour consultation interservices et avis de la Commission. Elle comportera, en plus des orientations formulées par le conseil de direction, les priorités par pays et l'enveloppe budgétaire y afférente, une présentation des donateurs actifs dans chaque pays, une liste des événements et des publications, les premières conclusions du processus de Turin 2014 ainsi que les besoins de soutien exprimés par l'ETF. Elle proposera en outre des indicateurs d'impact sur les progrès des pays dans les différents domaines politiques.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) remercie l'ETF pour le projet de document et la présentation et revient sur la nécessité de garantir un bon équilibre entre les exigences de d'un travail de haute qualité et la disponibilité des ressources. Elle recommande de poursuivre les discussions sur ce sujet. Elle demande des précisions sur les critères utilisés par l'ETF pour classer les pays par ordre de priorité. En réponse, il lui est indiqué que deux critères sont utilisés: la volonté du pays partenaire de travailler avec l'Union et son intérêt pour le domaine du développement du capital humain. À titre d'exemple, le Turkménistan a refusé d'adhérer au processus de Turin. Les interventions de l'ETF dans les pays partenaires se fondent sur un diagnostic et sont élaborées en coordination avec d'autres acteurs actifs dans le domaine du développement du capital humain.

Micheline SCHEYNS (Belgique) propose que, sur la base du processus de Turin 2014, les pays partenaires soient invités à un événement lié aux réunions de la DG EFP afin qu'ils puissent tirer parti

des groupes d'apprentissage des politiques des États membres, qui seront mis sur pied comme cela a été discuté lors de la dernière réunion de la DG EFP. Saluant la proposition, la directrice explique que le processus de Turin utilise une structure modulaire qui suit les objectifs à court terme fixés dans le communiqué de Bruges. L'apprentissage des politiques est différent dans les pays partenaires et dans les États membres, mais les représentants des États membres au sein des groupements pourraient être invités à faire part de leurs expériences dans leur domaine d'action respectif. L'ETF permet également aux représentants des pays candidats de tirer parti de leur présence aux réunions de la DG EFP et du CCFP en organisant des réunions de préparation, comme l'a fait l'ETF pour la première fois en mai 2014.

Tarja RIIHIMÄKI (Finlande) se dit satisfaite du cadre de gestion fondé sur les performances utilisé par l'ETF et décrit au chapitre 3.1 du projet de programme de travail. Elle suggère une présentation plus détaillée lors de la prochaine réunion du conseil de direction et sa proposition est acceptée.

António SILVA MENDES (DG EAC) rappelle que les pays candidats avaient été invités à la dernière réunion de la DG EFP et y avait participé, mais il indique qu'il pourrait être difficile d'inviter les autres pays partenaires à participer. Il remarque qu'il pourrait être important de continuer à discuter du futur rôle de l'ETF dans le cadre de son mandat actuel et compte tenu de la réduction des ressources. Soulignant l'importance d'un fonctionnement efficace, M. SILVA MENDES estime que l'ETF est l'organe de l'UE qui devrait soutenir la mise en œuvre des politiques dans les pays partenaires. La Commission européenne pourrait présenter plusieurs propositions concrètes lors de la prochaine réunion du conseil de direction. Il encourage à poursuivre la réflexion sur le programme de travail qui constitue, selon lui, un excellent point de départ.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) félicite l'ETF pour la rédaction de ce document qui prouve à quel point l'ETF réagit et répond aux exigences et aux besoins formulés sur le terrain. Il approuve les objectifs proposés pour 2015, mais suggère de mieux expliquer les concepts d'*efficacité interne et externe* de l'EFP qui pourraient dérouter les non-initiés. Il se réjouit du passage de l'élaboration des politiques à la concrétisation des politiques et suggère de mettre cet élément en avant. Cela supposera de progresser dans le suivi et de la mise en œuvre des politiques dans les pays partenaires. Il souligne que la coopération entre la DG ELARG et l'ETF continuera et que les financements au titre de l'IAP II peuvent être affectés à des actions de suivi pour le projet FRAME en cours. Les nouvelles actions du projet FRAME II devraient être développées dans le contexte des nouvelles priorités de la région qui sont axées sur la gouvernance économique, ce qui est lié à la nécessité d'utiliser les fonds publics pour garantir la compétitivité et la croissance, créer des emplois et favoriser le développement durable. La DG ELARG a l'intention de soutenir les pays candidats dans la mise en pratique de plans de réforme sectoriels et, à l'avenir, les *recommandations spécifiques par pays* seront discutées avec les ministres de l'économie et des finances, étant donné que la Commission européenne cherche à coordonner les actions menées. Dans ce contexte, l'enseignement et la formation ne constituent pas un objectif en soi; il s'agit de fournir aux personnes les compétences appropriées pour exploiter les possibilités offertes par le marché du travail. À cet égard, l'ETF a un rôle à jouer aux côtés du conseil de coopération régionale (CCR) dans le cadre de la stratégie pour l'Europe du Sud-Est à l'horizon 2020, dans le suivi de la mise en œuvre et dans le partage des résultats et des informations, ainsi que dans le cadre de la stratégie de l'UE pour la région du Danube. Dans le même temps, il convient que l'ETF continue de se concentrer sur son incidence réelle afin d'amener des changements positifs et il insiste sur le fait que le dialogue avec les services de la Commission concernant les indicateurs progresse de façon satisfaisante.

Luis RIERA FIGUERAS (DG DEVCO) félicite également l'ETF pour le projet de programme de travail 2015, en indiquant qu'il s'agit d'un document clé pour favoriser une coopération plus étroite. À ce jour, la DG DEVCO a concentré son attention sur l'enseignement de base en vue d'atteindre les OMD. Toutefois, l'enseignement doit également jouer un rôle en garantissant l'employabilité, la croissance et

la cohésion. Dans ce contexte, le travail de l'ETF est de plus en plus important. Il suggère également de continuer à améliorer l'incidence et la pertinence de l'ETF, même si, dans le cas de l'enseignement et de la formation, l'évaluation de l'incidence prend du temps. L'ETF devrait cependant être disposée à montrer l'incidence de ses activités.

La DG DEVCO a pris la décision de limiter ses domaines d'intervention à trois secteurs focaux par pays, dont celui de l'emploi et de l'employabilité. À la suite du dialogue avec les pays partenaires, 30 pays ont choisi de faire de l'emploi et de l'employabilité un de leurs secteurs focaux et, sur ces 30 pays, 11 sont également des pays partenaires de l'ETF faisant partie du voisinage Est, du voisinage Sud et de l'Asie centrale. La priorité établie par la DG DEVCO est fonction de la décision des pays de travailler dans le domaine de l'emploi et de l'employabilité. La DG DEVCO poursuivra ses discussions avec les États membres sur les programmes bilatéraux et elle invitera ensuite l'ETF et les États membres intéressés à une réunion de coordination sur l'emploi et l'employabilité. Il est également important que les délégations de l'UE et les organismes de coopération bilatérale des États membres travaillent conjointement dans ce domaine au niveau local.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Danemark) faisait partie du groupe de travail du conseil de direction sur le programme de travail. Il affirme que le projet présenté lors de la réunion constitue une avancée par rapport à la version antérieure et reflète les recommandations du groupe de travail. Il se félicite de la structure et du contenu du document, en particulier les chapitres sur le contexte de la politique de l'UE et les pays partenaires. Il se réjouit également du fait que l'accent est désormais placé sur la mise en œuvre et le suivi des politiques et il reconnaît la nécessité d'une certaine proportion de cadres supérieurs.

Sara PARKIN (experte indépendante désignée par le Parlement européen) demande au conseil de direction de réfléchir au concept de résilience dans le projet de programme de travail 2015. Elle suggère qu'il est peut-être temps pour l'ETF de concrétiser l'idée d'aider les pays à devenir résilients. Si des informations indiquaient quel serait l'état de l'emploi et les compétences nécessaires pour favoriser la résilience économique, il serait alors aisément de savoir comment investir. La résilience des institutions dans une optique de diversité de possibilités est tout aussi pertinente.

En tant que membre de la troïka, Saulius ZYBARTAS (Lituanie) informe le conseil de direction des discussions menées lors de la réunion informelle. Il insiste sur une demande de la Pologne concernant les changements à apporter dans le contexte des pays partenaires en lien avec la Biélorussie et l'Ukraine.

8. Rapport du groupe de travail du conseil de direction de l'ETF sur les coûts de gouvernance et la politique de communication de l'ETF

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur du conseil de direction de l'ETF (ETF-GB-09-015), lors de la réunion tenue à Turin le 22 novembre 2013, le conseil de direction a accepté de créer un groupe de travail chargé de poursuivre l'analyse et l'évaluation des coûts de gouvernance de l'ETF et d'examiner la politique de communication de l'ETF. Le groupe de travail se compose de Reinhard Nöbauer (Autriche), de Michel LEFRANC (France) et d'Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne). Il s'est réuni à Turin le 20 mars 2014.

La discussion sur les coûts de gouvernance s'inscrit dans le contexte des réductions budgétaires. Même si l'ETF a déployé d'importants efforts pour réduire ses coûts de gouvernance, il demeure nécessaire de poursuivre ces efforts, car les réductions pourraient entraîner une diminution du nombre de réunions à une par an.

Les coûts de traduction et d'interprétation restent élevés. Les propositions avancées ne visent pas à modifier le régime linguistique officiel, tel que défini à l'article 8, paragraphe 2, du règlement et à l'article 10 du règlement intérieur.

Les propositions avancées sont les suivantes:

- structure des documents: chaque document de planification doit être accompagné d'une synthèse de cinq pages maximum couvrant tous les éléments importants;
- l'interprétation sera toujours proposée en cinq langues, sauf si le représentant demandant une langue supplémentaire ne s'inscrit pas au conseil de direction dans le délai prévu;
- tous les documents de planification et de rapport seront rédigés en anglais. Seuls les synthèses, les documents budgétaires comme les comptes annuels et le rapport d'activité annuel – Analyse et Évaluation, seront traduits dans les quatre autres langues du conseil de direction.

En ce qui concerne les aspects organisationnels des réunions du conseil de direction, le groupe suggère d'inclure dans les lettres d'invitation les points clés des activités de l'ETF qui seront débattus lors de la réunion informelle. Afin d'améliorer la visibilité du travail de l'ETF dans les pays partenaires, les membres du groupe proposent une présentation sur le travail actuel concret de l'ETF la veille de la réunion du conseil de direction. La présentation sur les évolutions au sein de l'UE devrait être davantage axée sur les activités de l'ETF.

Concernant la politique de communication de l'ETF, le groupe suggère de produire une courte vidéo sur les activités de communication de l'ETF, une présentation sur la politique de communication de l'ETF lors de la prochaine réunion du conseil et un document décrivant de manière concise la politique de communication de l'ETF.

Plusieurs recommandations visant à accroître la visibilité de l'ETF sont formulées:

- définir et promouvoir la visibilité de l'agence dans les États membres en organisant des événements dans ces pays et en priorité dans les pays occupant la présidence du Conseil de l'UE;
- développer son réseau de communication en utilisant les représentations de la Commission européenne, les points de contact du réseau ReferNet du Cedefop (si approuvé par la DG EAC et le Cedefop), au réseau ELGPN (réseau européen pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie), etc.;
- une affiche ETF et un document de communication d'une page présentant les différences entre l'ETF et le Cedefop;
- des réunions de coordination des donateurs dans les pays partenaires, organisées par les délégations de l'UE et/ou les autorités nationales et avec le soutien de l'ETF. Cela permettra une meilleure articulation des interventions des donateurs, apportera une vision à long terme et contribuera aux programmes de l'UE en matière de développement du capital humain;
- davantage d'informations sur les possibilités de financement de l'UE pour l'enseignement et la formation professionnels.

György SZENT-LÉLEKY (Hongrie) remercie les membres du groupe pour leur travail et approuve la proposition relative aux documents rédigés en anglais et aux synthèses traduites dans les quatre autres langues. Il recommande de maintenir deux réunions par an. La communication de l'ETF est, selon lui, excellente, mais de nouvelles approches peuvent toujours être ajoutées.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Danemark) formule une remarque concernant le travail positif réalisé à ce jour pour réduire les coûts de gouvernance. Les recommandations initiales avaient été formulées pendant la présidence danoise. Il est favorable à l'idée de deux réunions du conseil de direction par an, ainsi qu'à la traduction dans les quatre autres langues des synthèses uniquement.

Micheline SCHEYNS (Belgique) remercie ses collègues pour le travail réalisé et estime que les recommandations constituent une bonne base pour parvenir à un consensus. Elle se dit elle aussi favorable à la traduction des synthèses uniquement et recommande le maintien de deux réunions par an. En ce qui concerne la communication, elle souligne qu'il importe de mieux communiquer sur les différences entre l'ETF et le Cedefop, ainsi que sur les effets du travail de l'ETF sur la vie des citoyens ordinaires.

Daniele RAMPAZZO (Italie) remercie le groupe de travail pour ses propositions. Il insiste sur le fait que le régime linguistique constitue une question délicate qui dépasse le cadre des problèmes budgétaires. Il suggère de demander conseil à la Commission européenne sur ce point. Pour ce qui est de la communication, la présidence italienne est disposée à coopérer avec l'ETF. Il se dit favorable à l'idée de cibler un plus large public afin d'aider à comprendre les activités de l'ETF.

Ian PEGG (Royaume-Uni) félicite l'ETF pour son excellent travail et invite à promouvoir davantage les succès de l'ETF. Le travail de l'ETF a, selon lui, des répercussions qui devraient être présentées de manière plus visible sur le plan de la communication. Il félicite lui aussi l'équipe chargée de la communication de l'ETF pour le prix de la Plume d'or qui lui a été décerné.

Gema CAVADA (Espagne) remercie le groupe de travail pour le travail effectué et espère qu'il ne sera pas offensé par la position de l'Espagne qui n'accepte que partiellement les propositions formulées. Elle informe les membres du conseil de direction que le ministère espagnol des affaires étrangères estime que le régime linguistique ne devrait pas être remis en cause par le conseil de direction, mais à un niveau supérieur. La position officielle de l'Espagne a été envoyée à tous les membres avec le soutien du secrétariat du conseil de direction. M^{me} CAVADA souligne qu'il est nécessaire de trouver un moyen d'améliorer l'efficacité de la communication, non pas en supprimant la traduction dans les langues officielles, mais en trouvant une solution acceptable pour tous.

Le président rappelle aux membres du conseil que, pour adopter les propositions avancées par le groupe de travail, il est nécessaire d'obtenir l'unanimité. Il estime nécessaire d'organiser une consultation dans les capitales, mais insiste sur le fait que la décision définitive appartient au conseil de direction. Il prend l'exemple de la situation de la Commission qui dispose de trois langues de travail, mais où la majorité des documents sont préparés en anglais, quelques-uns en français et quasiment aucun en allemand. Lors de certains événements organisés par la DG EAC, l'interprétation est fournie en trois ou cinq langues ou en cinq langues plus la langue de la Présidence et parfois en huit à dix langues. Il est important d'insister sur le fait que le conseil de direction doit être plus efficace et capable de travailler de manière collégiale. En ce sens, il est favorable à deux réunions par an. Il recommande aux membres du conseil de direction de poursuivre les discussions, mais d'une manière beaucoup plus ciblée, afin de garantir l'efficacité de leur travail.

Lukas ZAHILLAS (observateur du Cedefop) se félicite des commentaires et propositions visant à renforcer la visibilité de l'ETF et du Cedefop et à montrer les différences entre les deux organisations qui travaillent en étroite coopération sur certains projets, en exploitant les ressources disponibles, mais en conservant leur identité propre. Deux séminaires conjoints par an sont organisés et la politique de communication constitue l'une des thématiques du partage de connaissances pour l'année 2014.

Sara PARKIN (experte indépendante désignée par le Parlement européen) félicite le groupe de travail pour son travail ainsi que l'équipe de l'ETF chargée de la communication pour sa stratégie. Pour

obtenir de meilleurs résultats, elle recommande vivement de réaliser une présentation plus détaillée lors de la réunion du conseil de direction de novembre et d'utiliser toute une série d'instruments.

Karl WIECZOREK (Autriche) demande si les documents traduits sont transmis à d'autres institutions ou s'ils sont uniquement destinés au conseil de direction. Il lui est confirmé que les documents sont traduits uniquement pour les membres du conseil de direction, étant donné que la correspondance avec le Parlement européen et la Commission européenne s'effectue uniquement en anglais.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG Élargissement) reconnaît le travail de communication effectué par l'ETF et souligne qu'il importe d'identifier le public visé et de montrer des exemples pratiques de travail. En préparation du 20^e anniversaire, il suggère de partager certains modèles de bonnes pratiques, de réussites et d'exemples avec les différents groupes cibles. Il recommande également d'expliquer clairement ce qu'est la formation professionnelle et de produire du matériel montrant les activités de l'ETF, à qui elles sont destinées et leurs résultats. En ce qui concerne le régime linguistique, il recommande d'adopter une approche pragmatique et de chercher des solutions permettant de réduire le volume de documents. Il salue l'idée de réaliser des synthèses des longs documents stratégiques fournissant des informations concises et claires.

Juraj VANTUCH (Slovaquie) recommande de cibler également les professionnels dans le cadre de la communication, car ils constituent, avec les citoyens ordinaires, un groupe cible important. Il se dit favorable à l'idée de disposer de documents courts, mais suppose que cela pourrait inciter l'ETF à fournir un plus grand nombre d'informations. Il estime que la décision relative au régime linguistique devrait revenir au conseil de direction et que, même si elle peut demander du temps, la décision devrait être prise en gardant à l'esprit la nouvelle situation déterminée par les restrictions budgétaires.

Le président constate que l'unanimité n'a pas été obtenue et recommande de débattre de la question avec les autorités compétentes des États membres. Il répète que le régime linguistique est une question relevant du conseil de direction. Il prend également note de l'approche pragmatique en vue de réduire les coûts de traduction. L'analyse du groupe de travail a relevé que la traduction des documents destinés au conseil de direction constitue l'un des domaines présentant un potentiel d'économies, ce qui aura une incidence importante sur les coûts généraux de l'organisation de ces réunions. Il rappelle aux membres que le groupe de travail, dans le contexte des contraintes budgétaires générales de l'ETF, a démontré que le maintien du régime de traduction actuel exigerait des économies sur d'autres postes budgétaires du conseil de direction, ce qui aurait pour conséquence de limiter le nombre de réunions du conseil à une par an. La traduction de synthèses représente par conséquent une très bonne solution, car elle remédie au problème des contraintes budgétaires, contribue à la communication et assure une plus grande visibilité parmi les différents décideurs de l'UE et des pays partenaires. Il rappelle que les traductions sont exclusivement destinées aux membres du conseil de direction et non aux autorités budgétaires ou à la Commission, qui ne reçoivent que la version anglaise.

Le groupe de travail doit, selon lui, poursuivre ses travaux et à la suite des consultations au niveau national, une autre réunion du groupe pourrait avoir lieu afin de définir des propositions qui pourraient être adoptées à l'unanimité par le conseil de direction.

Le président fait observer l'engagement des membres du conseil de direction à partager les informations sur les propositions avec leurs autorités nationales et à œuvrer pour une réduction des coûts de gouvernance. Il est convenu que le président enverra une lettre à tous les membres du conseil de direction leur demandant de présenter les propositions émises par le groupe de travail aux autorités nationales compétentes afin de parvenir à une décision lors de la prochaine réunion du conseil de direction.

9. Rapports oraux

La synthèse des présentations est jointe en annexe au présent document.

10.Divers

Madlen SERBAN (ETF) informe le conseil de direction qu'en vertu de la résolution du Parlement européen du 3 avril 2014 concernant la décharge sur l'exécution du budget des agences de l'Union européenne pour l'exercice 2012, paragraphe 76, les membres du conseil de direction de toutes les agences publient, pour le 1^{er} décembre 2014, leurs déclarations d'intérêt et curriculums vitae. Pour ce faire, les membres sont invités à envoyer un CV concis ainsi qu'une déclaration d'intérêts au secrétariat avant le 3 novembre 2014. Ces informations seront publiées sur le site web de l'ETF.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière réunion présidée par Jan TRUSZCZYŃSKI, Madlen SERBAN (ETF), au nom de l'ETF et des membres du conseil de direction, profite de l'occasion pour remercier le président pour le soutien qu'il a apporté pendant son mandat et lui souhaite de jouir pleinement et longuement d'une belle retraite.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction aura lieu à Turin le 21 novembre 2014. Pour 2015, il est proposé d'organiser la première réunion le 5 juin.

Mesures de suivi:

- L'ETF se penchera sur les propositions et les observations formulées lors de la présente réunion concernant le programme de travail 2015 de l'ETF;
- l'ETF présentera son cadre de gestion fondé sur les performances lors de l'une des prochaines réunions du conseil de direction;
- l'ETF présentera sa politique de communication lors de l'une des prochaines réunions du conseil de direction;
- le président enverra une lettre à tous les membres du conseil de direction leur demandant de présenter les propositions du groupe de travail sur les coûts de gouvernance et la politique de communication aux autorités nationales compétentes afin de parvenir à une décision lors de la prochaine réunion;
- les propositions du groupe de travail sur les coûts de gouvernance et la politique de communication seront reprises à l'ordre du jour de la prochaine réunion;
- les membres du conseil de direction doivent remettre leur CV et leur déclaration d'intérêts au secrétariat de l'ETF avant le 3 novembre 2014 pour publication sur le site web de l'ETF.

ANNEX

9. Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on ETF

António SILVA MENDES and João SANTOS (DG EAC) presented the latest European Commission policies and programmes. They focussed on a few issues due to the fact that the presentation had already been distributed.

Education in the EU strategic agenda. At present a public consultation is ongoing on the **EU 2020 Strategy** from 5 May to 31 October 2014. This is in preparation for a review of the strategy and a means of gathering the opinions of the public on its further development. Education and training are expected to continue to be a centrepiece of the "Europe 2020" Strategy, in a more coherent and holistic manner.

As regards vocational education and training in Europe 2020, the key areas of intervention foreseen include excellence in growth, innovation and productivity embedding VET in economic development and innovation strategies, developing VET in higher education, new types of partnership involving all relevant players at local and regional levels (smart specialisation); reducing skills mismatch; preparing for future jobs; and supporting job creation.

Upcoming Bruges review. The VET Monitoring Report prepared by Cedefop in cooperation with the ETF is expected to be ready in September and will be followed in early 2015 by a review and definition of VET priorities, as well as a new set of short-term deliverables for 2015-17. The Communiqué should be adopted in mid-2015 in Riga and will link to the VET priorities in the EU2020 and ET2020 strategic frameworks.

VET focus for 2015-17. The general priorities put forward by stakeholders and foreseen by the Commission for 2015-17 are the following: quality (including quality assurance) and employability, attractiveness as an "end result" of reform measures, learning outcomes and the effective and meaningful use of tools, efficiency including funding and VET governance (partnerships with social partners at all levels; commitment of social partners). There will also be a thematic focus on: work-based learning, labour market relevance, monitoring of VET outcomes for evidence-based policies, teachers and trainers, English as a second language in VET and a stronger focus on continuing training. Mobility will continue to be a focus but as a tool for modernisation rather than a policy objective.

European area of skills and qualifications. The conference "Towards a European Area of Skills and Qualifications" was organised on 17 June 2014 in Brussels. It addressed the problems faced by learners and workers, the challenges in ensuring transparency and recognition of qualifications to support European mobility, and the progress in the implementation of existing tools and how they contribute to the European area of skills and qualifications.

A public consultation was organised by DG EAC at the beginning of 2014. By the closure on 15 April, they had received 83 position papers and 284 replies to a questionnaire (160 from organisations and 124 from individuals). They also carried out a Eurobarometer survey in April –May 2014.

International activities. On 26 May letters were exchanged between the Director General of DG EAC and representatives of the former Yugoslav Republic of Macedonia on the Erasmus + programme. On 5 June, the former Yugoslav Republic of Macedonia became an official member country of the programme.

A meeting of the inter-agency working group led by UNESCO was organised in Brussels and focussed on the latest developments in VET worldwide. UNESCO is currently preparing a new recommendation on TVET for adoption in 2015.

Furthermore, DG EAC has contracted a study which maps the state of play of existing policy measures and practices on internationalising VET implemented by EU/EFTA countries.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) presented the latest developments in the area of enlargement.

The EU recently celebrated the tenth anniversary of the EU enlargement of 2004. There is general recognition that this enlargement was a great. The ETF played an important part in that process. For the current candidate and potential candidate countries, the situation is as follows:

Montenegro reached an important milestone by completing the screening process of all policy areas. Negotiations are ongoing on nine chapters out of 35. Two chapters are provisionally closed.

Serbia has made good progress since starting negotiations. The new government is very committed to EU integration and modernisation. The serious flooding in the spring however has resulted in setbacks.

Albania has been made progress in combating corruption but not all the member states are currently in agreement with granting candidate country status to Albania, following the recommendation of the European Commission.

Kosovo¹ finished negotiations on the Stability and Association Agreement and the document is ready to be signed. There is still an open question as to whether the five EU member states who do not recognise Kosovo's independence will accept the signature of the document by Kosovo alone or if the formula with UNMIK acting on behalf of the country should continue.

The former Yugoslav Republic of Macedonia is at a relative standstill. The last high level meeting on accession was cancelled because there is not enough willingness among the political parties to speed up the process.

In **Bosnia and Herzegovina** no progress has been registered on institutional structures, which involve many actors in very complex structures. The need to act on the flooding of the spring might help improving cooperation between the numerous parties involved. The new focus on competitiveness and employment where VET also plays an important role, might also bring new momentum.

In **Turkey** there is no progress on the political criteria. However, an evaluation of the customs union shows a positive impact for both Turkey and the EU and a shift of the focus towards trade and economic issues could bring fresh impetus to the dialogue between Turkey and the EU.

On 8 May, the Greek Presidency organised an EU-Western Balkans ministerial conference in Thessaloniki, which confirmed that all the countries of the region have a European perspective. In this context, it is important to improve the links between the EU member states and the countries of the region, especially in areas such as transport and energy.

As presented at the last meeting of the Board, the enlargement strategy is based on the idea of "fundamentals first": from the outset, the countries need to comply with key principles such as the functioning of democratic institutions, respect of fundamental rights, minorities and respect of the rule

¹ This designation is without prejudice to positions on status, and is in line with UNSCR 1244 and the ICJ Opinion on the Kosovo Declaration of Independence.

of law. The second pillar of this approach is the economic governance. At the investment conference organised by EBRD in February, Commissioner Füle presented what is expected from the enlargement countries in terms of economic governance. This approach will be included in the enlargement strategy paper to be presented in October 2014. Under this approach the countries are requested to present every year National Economic Reform Programmes. These programmes will be assessed by the Commission and the Council will issue country specific recommendations. Every second year, countries will have to present Competitiveness and Growth Programmes including the sector reforms necessary for sustainable growth. The benchmarks for these reforms are those set out in the SEE 2020 Strategy. The ETF has an important role to play in monitoring those concerning education and training.

Financial assistance under the new Instrument for Pre-Accession Assistance for the next seven years (IPA II) follows a more strategic, long-term and comprehensive approach. This approach will be reflected in the strategic planning documents. In this respect, a Multi-country Strategy Paper has been approved recently by the member states and will be finalised in July. This document also includes a reference to the ETF and reflects the intention to continue cooperation within the framework of the FRAME II programme. The Country Strategy Papers will be presented to the member states in July during the IPA Committee and the intention is to present the approved country priorities at the next Board meeting.

Luis RIERA FIGUERAS (DG DEVCO) presented the latest developments in the area of development policy. Increasing importance is being paid to employment and employability issues in development cooperation overall, as well as specifically with the ETF in the Neighbourhood and Central Asian regions.

Programming

Of the 30 countries which will focus their programmes on employment and employability, 11 are ETF partner countries. Once the programming process is finalised, DG DEVCO intend to organise a coordination meeting with DG EAC and the ETF to discuss the different strategies in the countries in depth. DG DEVCO aims to have the programmes approved by the end of 2014 so that they can become operational as of 1 January 2015. Several meetings have already been organised with the member states, and once the new European Parliament becomes operational, its approval will also be sought.

Regional aspects

DG DEVCO is supporting the idea of a follow-up to the GEMM project managed by the ETF in the Southern and Eastern Mediterranean. The ETF's support for the SME entrepreneurial learning assessment in Eastern Europe and in the Central Asia Education Platform was also mentioned.

Sectors

In the development area, some sectors have recently gained a higher priority. These include food security and governance issues. The latter may cover public financing, the reform of the judicial system as well as education, both basic and in terms of employability. DG DEVCO is considering mainstreaming VET in all sectors.

Migrant skills

Recent years have seen an increase in fragility and lack of resilience along with displaced populations and refugees. In this context, DG DEVCO believes that the employment situation of such migrants should be tackled immediately, giving the example of Jordan where the high number of Syrian refugees requires an urgent response, especially in terms of employability.

Predictability and sustainability

An approved seven year budget sends a powerful message to countries, although the sectors selected for investment should also be indicated. In development, priority is given to fragile situations, to mobilising resources to ensure sustainability as well as exit strategies. In terms of VET it is important to work on different models of financing to ensure sustainability.

Budget support

The approach to the budget is shifting from a general one to sectoral contracts which focus on a particular sector. This could include VET.

Trends and developments at the ETF

The ETF prepared a complete summary of updates and developments which was tabled at the meeting and made available on the Governing Board area of the ETF website.

Madlen SERBAN (ETF Director) focussed her presentation on the selection process for the deputy director of the ETF, which has a new deadline for applications of 5 September. Interviews will be held on 3 October and the Board is asked to select a volunteer to act as an observer during the selection process. Information will be sent in a separate communication to the Board.

Following the suggestions of several members of the Board, the ETF invited a representative from Azerbaijan to present the latest developments in vocational education and training as well as the work they are doing with the ETF in the country.

Seymur IZMAYILOV, adviser to the Minister made the presentation, offering the apologies of the Minister of Education who was unable to attend in person.

The Ministry of Education of Azerbaijan rates its cooperation with the EU and the ETF very highly. Over the past 10 years the country has witnessed decreasing poverty and unemployment and an increase in GDP. VET has started to play an increasingly important role in the education systems. The ministry coordinates 107 public vocational schools and almost 26,500 students are enrolled in VET. However, the perception of VET is not very satisfactory, with only 11% of school graduates continuing their education in VET and only 10-12% of those continue to the upper level.

The VET system faces a number of challenges including the weak partnership between vocational schools and industry, outdated curricula, poor infrastructure and equipment, low levels of public funding, a lack of interest of applicants, quality assurance and insufficient training for administrators and instructors.

Several pilot projects are promoted by the Ministry of Education aiming to identify good working models:

- the modern Azerbaijani craftsmen project in cooperation with Khauf, Bosch, the Japanese and Belarus governments, and the Eldar Studio. Five vocational schools are involved and more are planned;
- the vocational training centre project developed with the Korean EximBank;
- training centres for different trades with Consolidated Construction Company, GIZ, Rogaland Training and the Education Centre, etc.

Cooperation between the ETF and the Ministry of Education in Azerbaijan started in 1995, with the ETF offering capacity building and policy advice, supporting the development of the NQF, supporting two rounds of the Torino Process, ensuring policy advice and support on shaping and consolidating

the results of EU funded projects. In cooperation with the Ministry of Labour and the Ministry of Education, the ETF contributed to the development of Sectoral Committees (MoLPP). The ETF in cooperation with the ILO provided input for skills anticipation and in cooperation with OECD they are supporting the assessment of skills for entrepreneurship.

The ETF and the Ministry of Education are also working together for the evaluation of the State Program on TVET 2007-12.

The Azerbaijan Qualifications Framework (AzQF) is expected to be adopted soon by the Cabinet of Ministers. The Ministry of Education, in cooperation with the ETF and the EU Delegation, is supporting the training of national stakeholders for the AzQF and seeking to raise awareness and build capacity; as well as reviewing and updating the draft implementation plan and working on the content.

The ETF is also supporting the Ministry of Labour to strengthen the role of the private sector in VET, particularly Sector Skills Councils. Together they are examining and simulating the use of occupational standards from other countries in selected sectors. In this respect, a mapping of the social partnership initiatives is ongoing with a view to developing a roadmap for social partnership in the future.

Furthermore, in the 2014-17 period, cooperation with the ETF will focus on supporting, developing and implementing VET reform, developing institutional structures and examining policy options and solutions.

Updates on the upcoming Italian Presidency

On behalf of the Italian Presidency, **Daniele RAMPAZZO** (Italy) presented the main focus of the upcoming presidency. The semester will focus on growth and jobs in view of the response requested by the 26 million unemployed people in the EU. The Presidency will also foster cooperation between the Council, the Parliament and the Commission. It will start with a summit in Turin on 11 July on Youth Employment.

The consolidation of the governance of economic and monetary union will be continued, while other aspects include the revision of the EU 2020 Strategy with contributions from most member states to be ready for the European Council in December and for the European Commission.

The climate and energy package will be also in focus due to the fact that the EU has to elaborate a position for the UN Summit on climate change to be organised in September in Lima and for the follow-up in Paris in 2015.

As a contribution to sustainable development, during their July meeting in Milan, the Ministers of environment and employment will approach the issue of green jobs.

The enlargement policy as well as the neighbourhood policy will also be part of the agenda of the Italian Presidency.